

ΙΩΑΝΝΟΥ ΤΟΥ
ΑΠΟΣΤΟΛΟΥ ΕΠΙΣΤΟΛΗ
ΚΑΘΟΛΙΚΗ ΠΡΩΤΗ

EPISTOLA
BEATI JOANNIS APOSTOLI
PRIMA

1. Ὁ ἦν ἀπ' ἀρχῆς, ὁ ἀρκώμεν, ὁ ἐωράκαμεν τοῖς ὀφθαλμοῖς ἡμῶν, ὁ ἐθεωρήσαμεν, καὶ αἱ χεῖρες ἡμῶν ἐψηλάφησαν περὶ τοῦ λόγου τῆς ζωῆς. 2 (Καὶ ἡ ζωὴ ἐφανερώθη, καὶ ἐωράκαμεν καὶ ἠκούσαμεν καὶ ἀπεγγέλλομεν ἡμῖν τὴν ζωὴν τὴν αἰώνιον, ἣτις ἦν πρὸς τὸν πατέρα καὶ ἐανερώθη ἡμῖν) 3 ὁ ἐωράκαμεν καὶ ἀκούσαμεν, ἀπεγγέλλομεν ἡμῖν, ἵνα καὶ ὑμεῖς κοινωνίαν ἔχητε μεθ' ἡμῶν καὶ κοινωνία δὲ ἡμετέρω μετὰ τοῦ πατρὸς καὶ μετὰ τοῦ υἱοῦ αὐτοῦ Ἰησοῦ Χριστοῦ. 4 Καὶ ταῦτα γράφομεν ἡμῖν, ἵνα ἡ χαρὰ ὑμῶν ᾖ πληρωμένη.

5 Καὶ αὕτη ἐστὶν ἡ ἐπαγγελία, ἣν ἀκούσαμεν ἀπ' αὐτοῦ καὶ ἀπεγγέλλομεν ἡμῖν, ὅτι ὁ θεὸς φῶς ἐστί, καὶ σκοτία ἐν αὐτῷ οὐκ ἐστὶν οὐδέτις. 6 Ἐὰν εἰπώμεν ὅτι κοινωνίαν ἔχομεν μετ' αὐτοῦ, καὶ ἐν τῷ σκοτίῳ περιπατοῦμεν, ψευδοῦμεθα, καὶ οὐ ποιούμεν τὴν ἀλήθειαν 7 αὐτῷ δὲ ἐν τῷ φωτὶ περιπατοῦμεν, ὡς αὐτὸς ἐστὶν ἐν τῷ φωτὶ, κοινωνίαν ἔχομεν μετ' ἀλλήλων, καὶ τὸ αἷμα Ἰησοῦ Χριστοῦ τοῦ υἱοῦ αὐτοῦ καθαρῶς ἡμᾶς ἀπὸ πάσης ἀμαρτίας.

8 Ἐὰν εἰπώμεν ὅτι ἀμαρτίαν οὐκ ἔχομεν, ἐαυτοὺς πλανώμεν, καὶ ἡ ἀλήθεια οὐκ ἐστὶν ἐν ἡμῖν. 9 Ἐὰν ὁμολογῶμεν τὰς ἀμαρτίας ἡμῶν, πιστὸς ἐστί καὶ δίκαιος, ἵνα ἀφ' ἡμῶν τὰς ἀμαρτίας καὶ καθαρῶς ἡμᾶς ἀπὸ πάσης ἀδικίας. 10 Ἐὰν εἰπώμεν ὅτι οὐχ ἠμαρτήκαμεν, ψεύστην ποιοῦμεν αὐτόν, καὶ ὁ λόγος αὐτοῦ οὐκ ἐστὶν ἐν ἡμῖν.

ABT inser. Ἰωάννου α'. 1. BT: ἐωράκαμεν. 3. LT⁺ (p. ἀπαγγ.) καὶ ἡ. L: ἡμεῖς. T: ἡμῶν. 5. KT: ἐστὶν αὕτη. N (sec. m.) ABGST: ἡ ἀγγελία.

1. Quod fuit ab initio, quod audivimus, quod vidimus oculis nostris, quod percipimus, et manus nostrae contractaverunt de verbo vite: 2 et vita manifestata est, et vidimus, et testamur, et annuntiamus vobis vitam aeternam, quae erat apud Patrem, et apparuit nobis: 3 quod vidimus et audivimus, annuntiamus vobis, ut et vos societatem habeatis nobiscum, et societas nostra sit cum Patre, et cum Filio ejus Jesu Christo. 4 Et haec scribimus vobis ut gaudetis, et gaudium vestrum sit plenum.

5 Et haec est annuntiatio quam audimus ab eo, et annuntiamus vobis: Quoniam Deus lux est, et tenebrae in eo non sunt ullae. 6 Si dixerimus quoniam societatem habemus cum eo, et in tenebris ambulamus, mentimur, et veritatem non facimus. 7 Si autem in luce ambulamus, sicut et ipse est in luce: societatem habemus ad invicem, et sanguis Jesu Christi, Filii ejus, emundat nos ab omni peccato.

8 Si dixerimus quoniam peccatum non habemus, ipsi nos seducimus, et veritas in nobis non est. 9 Si confiteamur peccata nostra, fidelis est et justus, ut remittat nobis peccata nostra, et emundet nos ab omni iniquitate. 10 Si dixerimus quoniam non peccavimus, mendacem facimus eum, et verbum ejus non est in nobis.

7. LT* Χριστῷ. 8. ACSLT: ἐν ἡμῖν ἐκ τῶν ἐν. 9. N C† (p. ἕμ.) ἡμῶν. 1. 4. Quae vos resonissiez n'est pas dans le grec.

PREMIÈRE ÉPÎTRE DE SAINT JEAN

1. Ce qui était dès le commencement, ce que nous avons entendu, ce que nous avons vu de nos yeux, ce que nous avons contemplé et touché par nos mains, du Verbe de la vie: 2 (car la vie s'est manifestée, nous l'avons vue, nous l'attestons, et nous vous l'annonçons, cette vie éternelle qui nous est apparue): 3 ce que nous avons vu et entendu, nous vous l'annonçons, afin que vous entriez vous-mêmes en société avec nous, et que notre société soit avec le Père et avec son Fils Jésus-Christ. 4 Et nous vous écrivons ceci, afin que vous vous réjouissiez, et que votre joie soit complète.

5 Or ce que nous vous annonçons après l'avoir entendu, c'est que Dieu est lumière, et qu'il n'y a point en lui de ténèbres. 6 Si nous disons que nous sommes en société avec lui, et que nous marchons dans les ténèbres, nous mentons et nous ne suivons pas la vérité. 7 Mais si nous marchons dans la lumière, comme lui-même est dans la lumière, nous sommes ensemble dans la même société, et le sang de Jésus-Christ, son Fils, nous purifie de tout péché.

8 Si nous disons que nous n'avons pas de péché, nous nous trompons nous-mêmes, et la vérité n'est pas en nous. 9 Si nous confessons nos péchés, il est fidèle et juste pour nous remettre nos péchés, et pour nous purifier de toute iniquité. 10 Si nous disons que nous n'avons point péché, nous le faisons menteur, et sa parole n'est point en nous.

Protonium Christus est vita. Jos. 2, 7, 24. Mic. 7, 2. Mal. 2, 1. Hebr. 1. 2 Pet. 1, 17. Luc. 10, 15, 17. Luc. 24, 28, 40. 1 Cor. 13, 3-8. Jos. 1, 2, 4: 10, 37-39. 1 Cor. 4, 5. 1 Tim. 3, 14. Bar. 4, 8. Is. 52, 6. Luc. 24, 29. Jos. 1, 14, 13. 30, 21, 29. 2 Cor. 17, 11, 20. 21, 14, 25. Philip. 4, 4. 1 Cor. 12, 21. 2 Cor. 16, 17. 1 Tim. 15, 11: 12, 13.

1. — Deo lux, ita et nos. Jos. 1, 17. Luc. 16, 8. Jos. 21, 29, 34. 1 Pet. 1, 5. 1 Tim. 3, 3. Jos. 21, 61. 1 Tim. 6, 17-19. Ps. 101, 26. 1 Tim. 6, 18. 1 Cor. 4, 8. 1 Reg. 6, 8. Jos. 2, 1. Apoc. 1, 5. Luc. 12, 28. Math. 9, 13, 14. 3 Pet. 1, 4.

Peccata continentium. Prov. 21, 16. Eccl. 7, 21. Jac. 2, 2. Ps. 144, 13. Mat. 4, 17. Eccl. 21, 2. 1 Cor. 2, 12. Job. 12, 15, 16. Ps. 31, 2-6. Job. 9, 3. 1 Cor. 1, 19. 2 Cor. 12, 16. 1 Reg. 9, 6.

PROLOGUE. — I, 1-4.

1. A. Dès le commencement, de toute éternité, voir la note sur Jean, 1, 1.

2. Ce verset forme évidemment une parenthèse, c'est pour cela que nous l'avons enfermé entre des crochets (Glaire).

3. Que votre société... Ces paroles sont comme le résumé de l'enseignement de toute cette épître, à savoir: que la vocation du chrétien est de participer à la vie de Dieu, en s'attachant à Notre-Seigneur par la foi et en s'appropriant ses mérites par une vie pure et sainte.

1^{re} PARTIE. — Dieu est lumière; nous devons vivre en enfants de lumière, I, 5-11.

3. Dieu est lumière de sa nature, c'est-à-dire la vérité par essence, sans tache, sans ombre, sans défaut. Il est lumière aussi dans ses opérations, c'est-à-dire parfaitement pur, exempt de toute malice et de toute iniquité. Ces mots de lumière et de ténèbres reviennent souvent, avec ceux de vérité et de vie, dans cette épître, sans doute parce que les hérétiques abusaient de ces termes, et que saint Jean se propose d'en rectifier le sens et d'apprendre aux fidèles à en faire une juste application.

7. Dans la même société... Pour ressembler à Dieu et lui être uni, il faut que notre intelligence et notre volonté soient elles-mêmes pures, réglées par les vrais principes, ayant la perfection qu'elles doivent avoir.

9. Juste. C'est-à-dire que Dieu ayant promis le pardon à certaines conditions, ne peut le refuser à celui qui les remplit.

10. Nous le faisons menteur, puisque nous soutenons le contraire de ce que l'Écriture nous enseigne, savoir, que nul n'est sans péché, cf. Psaume cxv, 2; Job, xiv, 4; Proverbes, xxix, 16: Ecclesiaste, vi, 21 (Glaire).

III. Deus charitas est; diligamus ergo invicem (IV, 7-V).

στένων τῷ θεῷ φρόνην πεποίηκεν αὐτόν, ὅτι οὐ περιεόρασε εἰς τὴν μορφοῦν ἢ μεταμόρφωσεν ὁ θεὸς περὶ τοῦ υἱοῦ αὐτοῦ. 11 Καὶ αὐτὴ ἔστιν ἡ μαρτυρία, ὅτι ζωὴν αἰώνιον ἔδωκεν ἡμῖν ὁ θεός, καὶ αὕτη ἡ ζωὴ ἐν τῷ υἱῷ αὐτοῦ ἐστίν. 12 Ὁ ἔχων τὸν υἱὸν ἔχει τὴν ζωὴν ὃ μὴ ἔχων τὸν υἱὸν τοῦ θεοῦ τὴν ζωὴν οὐκ ἔχει.

13 Ταῦτα ἔγραψα ἡμῖν πιστεύσαντα εἰς τὸ ὄνομα τοῦ υἱοῦ τοῦ θεοῦ, ἵνα εἰδῆτε ὅτι ζωὴν ἔχετε αἰώνιον, καὶ ἵνα πιστεύητε εἰς τὸ ὄνομα τοῦ υἱοῦ τοῦ θεοῦ. 14 Καὶ αὕτη ἔστιν ἡ πεφύσισ ἣν ἔχομεν πρὸς αὐτόν, ὅτι ἰδὲν τι ἀπέμεινα κατὰ τὸ θέλημα αὐτοῦ, ἀνοίει ἡμῖν. 15 Καὶ ἰδὲν ὠίδαμεν ὅτι ἀνοίει ἡμῖν, ὃ ἂν ἀπέμεινα, ὠίδαμεν ὅτι ἔχομεν τὰ ἀληθινὰ ἃ ἔγραψαμεν παρ' αὐτοῦ.

16 Ἐάν τις ἴδῃ τὸν ἀδελφὸν αὐτοῦ ἁμαρτάνοντα ἁμαρτίαν καὶ πρὸς θάνατον, ἀγγεῖλαι καὶ δοῦσαι αὐτῷ ζωὴν, τοὺς ἁμαρτάνοντα καὶ πρὸς θάνατον. Ἔστιν ἁμαρτία πρὸς θάνατον οὐ περὶ ἐκείνης λέγου ἵνα ἐρωτησῇ. 17 Πᾶσα ἀδικία ἁμαρτία ἐστὶ, καὶ ἔστιν ἁμαρτία οὐ πρὸς θάνατον.

18 Ὀίδαμεν ὅτι πᾶς ὁ γενηνημένος ἐκ τοῦ θεοῦ οὐχ ἁμαρτάνει, ἀλλ' ὁ γεννηθεὶς ἐκ τοῦ θεοῦ τηρεῖ ἑαυτόν, καὶ ὁ ποιητὴς οὐχ ἅπτεται αὐτοῦ. 19 Ὀίδαμεν ὅτι ἐκ τοῦ θεοῦ ἔσμεν καὶ ὁ κόσμος ὅλος ἐν τῷ ποιητῷ αὐτοῦ. 20 Ὀίδαμεν δὲ, ὅτι ὁ υἱὸς τοῦ θεοῦ ἦκε καὶ ἔδωκεν ἡμῖν διάνοιαν, ἵνα γνωσκώμεν τὸν ἀληθινόν, καὶ ὅτι ἐν τῷ ἀληθινῷ ἐν τῷ υἱῷ αὐτοῦ Ἰησοῦ Χριστῷ οὐτός ἐστιν ὁ ἀληθινὸς θεὸς καὶ ἡ ζωὴ αἰώνιος. 21 Ταῦτα, φιλῶσατε ἑαυτούς ἀπὸ τῶν εἰδώλων. Ἀμήν.

10. L: τῷ υἱῷ. 11. B: ὁ θεὸς ἡμῖν. 13. GCSLTH: ὅτι, ἵνα εἰδῆτε ὅτι εἰς αἰὼν. ἔχετε [LTH: εἰ ἔχ- αἰὼν] οὐ πιστεύοντες εἰς τὸ ὄν. 14. A. L: ὁ εἰς τὸν αἰῶνα. 15. B1: Καὶ ἂν οἶδ'. N (pr. m.): A* Καὶ ἰδὲν οἶδ'. ὅτι ἂν. ἦμ. NLT: ὁ ἰδὲν. NBLT: ἀπ'. 16. L: αὐτῷ. 18. A (pr. m.): BT: τηρ. αὐτοῦ. 20. GCSLH: Καὶ οὐδ' ἰπ' ἦ. 21. N (pr. m.): BT: L: εἰδὲν. G. rell. [K* Ἀμήν.

mendacem facit eum, quia non credit in testimonium quod testificatus est Deus de Filio suo. 11 Et hoc est testimonium, quoniam vitam aeternam dedit nobis Deus. Et haec vita in Filio ejus est. 12 Qui habet Filium, habet vitam: qui non habet Filium, vitam non habet.

13 Haec scribo vobis, ut sciatis quoniam vitam habetis aeternam, qui creditis in nomine Filii Dei. 14 Et haec est fiducia, quam habemus ad eum: quia quodcumque petierimus secundum voluntatem ejus audit nos. 15 Et scimus quia audit nos quidquid petierimus: scimus quoniam habemus petitiones quas postulamus ab eo.

16 Qui seit fratrem suum peccare peccatum non ad mortem, petat, et dabitur ei vita peccanti non ad mortem. Est peccatum ad mortem: non pro illo dico ut roget quis. 17 Omnis iniquitas, peccatum est: et est peccatum ad mortem.

18 Scimus quia omnis qui natus est ex Deo, non peccat: sed generatio Dei conservat eum, et malignus non tangit eum. 19 Scimus quoniam ex Deo sumus: et mundus totus in maligno positus est. 20 Et scimus quoniam Filius Dei venit et dedit nobis sensum ut cognoscamus verum Deum, et simus in vero Filio ejus. Hic est verus Deus, et vita aeterna. 21 Filiioli, custodite vos a simulacris. Amen.

12. Je nous écrivis. Grec littéralement: « je vous ai écrit ». — Ces choses. Le grec a en plus: « à vous qui croyez au nom du Fils de Dieu ». — Vous qui croyez. Grec: « et ain que vous croyez ».

15. Et nous savons. Grec: « et si nous savons ». 18. Mais la génération divine le conserve. Grec: « mais celui qui est né de Dieu se conserve soi-même ».

20. Pour que nous connaissions le vrai Dieu, et que nous soyons en son vrai Fils. Grec: « pour connaître le vrai (Dieu) et nous sommes en ce vrai (Dieu), par son Fils Jésus-Christ ».

III. Dieu est charité; nous devons être charitables (IV, 7-V).

croit pas au Fils fait Dieu menteur, parce qu'il ne croit pas au témoignage que Dieu a rendu de son Fils.

11 Et ce témoignage est que Dieu nous a donné la vie éternelle. Or cette vie est dans son Fils. 12 Celui qui a le Fils a la vie; celui qui n'a point le Fils n'a point la vie.

13 Je vous écris ces choses afin que vous sachiez que vous avez la vie éternelle, vous qui croyez au nom du Fils de Dieu. 14 Et nous avons cette confiance en lui, que quelque chose que nous demandions selon sa volonté, il nous écoute. 15 Et nous savons qu'il nous écoute dans tout ce que nous demandons: nous le savons, parce que nous obtenons les demandes que nous lui faisons.

16 Si quelqu'un sait que son frère a commis un péché qui ne va pas à la mort, qu'il prie, et la vie sera accordée à celui dont le péché ne va pas à la mort. Il y a un péché qui va à la mort; ce n'est pas pour celui-là que je dis que quelqu'un doive prier. 17 Toute iniquité est péché, et il y a un péché qui va à la mort.

18 Nous savons que quiconque est né de Dieu ne pèche point; mais la génération divine le conserve, et le malin ne le touche pas. 19 Nous savons que nous sommes de Dieu; et le monde est tout entier sous l'empire du malin. 20 Nous savons encore que le Fils de Dieu est venu, et nous a donné l'intelligence, pour que nous connaissions le vrai Dieu, et que nous soyons en son vrai Fils. C'est lui qui est le vrai Dieu et la vie éternelle. 21 Mes petits enfants, gardez-vous des idoles. Amen.

11. Vous a donné la vie éternelle. Par la grâce sanctifiante nous possédons des ici-bas le principe et le germe de la vie éternelle qui aura dans le ciel son plein épanouissement.

13. Vous qui croyez d'une foi efficace et féconde qui s'épanouit par la pratique des bonnes œuvres.

15. Nous obtenons. « Si primo non exaudiris, ab oratione non deficias, immo precibus et clamore insistas. Vult Deus rogari, vult cogi, vult quodam importunitate vinci ». Saint Grégoire le Grand, 4e. Ps. VI.

16. Qui ne va pas à la mort, qui ne conduit pas à l'impenitence finale, laquelle cause à l'âme la mort éternelle. — Ce n'est pas... Saint Jean ne défend pas de prier pour ceux qui commettent un tel péché; car il n'y a pas de péché absolument irrémissible, mais il n'ose donner aux fidèles la confiance d'être exaucés pour celui-ci, confiance qu'il leur a inspirée à l'égard de tous les autres (clair).

18. Quiconque est né de Dieu ne pèche point. Celui qui a reçu la vie de Dieu au baptême et qui respire son enfant, ne pèche point. Voir plus haut la note sur II, 6.

20. C'est lui qui est le vrai Dieu. Il s'agit ici, selon toute vraisemblance, de Notre-Seigneur Jésus-Christ, dont l'Apôtre affirme et prouve la divinité.

21. Gardez-vous des idoles; recommandation motivée, aussi bien que la répétition du terme Deus verus, au verset précédent, par le fanatisme des idolâtres d'Éphèse, au milieu desquels vivait saint Jean.

11. Vous a donné la vie éternelle. Par la grâce sanctifiante nous possédons des ici-bas le principe et le germe de la vie éternelle qui aura dans le ciel son plein épanouissement.

13. Vous qui croyez d'une foi efficace et féconde qui s'épanouit par la pratique des bonnes œuvres.

15. Nous obtenons. « Si primo non exaudiris, ab oratione non deficias, immo precibus et clamore insistas. Vult Deus rogari, vult cogi, vult quodam importunitate vinci ». Saint Grégoire le Grand, 4e. Ps. VI.

16. Qui ne va pas à la mort, qui ne conduit pas à l'impenitence finale, laquelle cause à l'âme la mort éternelle. — Ce n'est pas... Saint Jean ne défend pas de prier pour ceux qui commettent un tel péché; car il n'y a pas de péché absolument irrémissible, mais il n'ose donner aux fidèles la confiance d'être exaucés pour celui-ci, confiance qu'il leur a inspirée à l'égard de tous les autres (clair).

18. Quiconque est né de Dieu ne pèche point. Celui qui a reçu la vie de Dieu au baptême et qui respire son enfant, ne pèche point. Voir plus haut la note sur II, 6.

20. C'est lui qui est le vrai Dieu. Il s'agit ici, selon toute vraisemblance, de Notre-Seigneur Jésus-Christ, dont l'Apôtre affirme et prouve la divinité.

21. Gardez-vous des idoles; recommandation motivée, aussi bien que la répétition du terme Deus verus, au verset précédent, par le fanatisme des idolâtres d'Éphèse, au milieu desquels vivait saint Jean.

II^e ET III^e ÉPÎTRES DE SAINT JEAN

INTRODUCTION

On a hésité, en certaines Églises, à insérer ces Épîtres dans le Nouveau Testament, sans doute à cause de leur peu d'importance et de notoriété. Cependant, elles ont été citées de bonne heure comme de saint Jean par le canon de Muratori, saint Irénée, Clément d'Alexandrie, Tertullien, Origène; et dès le quatrième siècle, on les voit généralement inscrites, comme la précédente, dans la liste des Livres Saints. On convient, du reste, qu'elles ont tous les signes d'authenticité et de fraternité désirables, et que jamais personne n'a eu intérêt à les supposer. C'est le même style et la même doctrine.

Ni l'une ni l'autre Épître ne contient le nom de saint Jean; cependant il est impossible d'en méconnaître l'auteur. C'est bien là le vieillard d'Éphèse, bon et doux, mais tout brûlant de zèle pour la foi et ne séparant jamais, dans son esprit et dans son langage, la vérité de la charité. Le titre de *senior* qu'il s'attribue indique l'époque à laquelle ces Lettres furent écrites; car ce titre semble moins désigner le sacerdoce et l'autorité de saint Jean révérends par toute l'Asie, que son âge avancé, qui reportait sur lui, comme sur le dernier survivant du collège apostolique, tout le respect et toute l'affection dont les Apôtres étaient l'objet. Il vécut jusqu'à la fin du premier siècle.

Dans la première Épître, saint Jean félicite Électe des vertus de ses enfants; puis il lui donne pour elle et pour sa famille divers avis relatifs aux hérétiques et à leurs doctrines antichrétiennes; il les exhorte à persévérer dans la pureté de la foi, la ferveur de la charité et le zèle des bonnes œuvres. Dans la seconde, il témoigne à Gaius la joie qu'il éprouve du bien qu'il entend dire de lui. Il lui recommande les ouvriers apostoliques et le met en garde contre le mauvais esprit de Diotrèphès, évêque ambitieux et indocile. La sévérité avec laquelle il censure les défauts de cet évêque est remarquable dans l'Apôtre de la charité, aussi bien que son énergie à condamner les hérétiques et le soin qu'il prend d'interdire leur société aux fidèles; mais elle répond à l'idée que l'Évangile et l'Apocalypse nous donnent de saint Jean, et elle rappelle qu'il accompagnait saint Pierre quand celui-ci anathématisa Simon de Samarie. Gaius devait être

un chrétien riche et zélé, et Électe une mère de famille veuve et d'un rang distingué.

Comme Électe signifie *élue* et que saint Jean parle encore d'une autre Électe, sœur de la première, on s'est demandé si ce n'était pas un nom mystique donné à une Église, à celle d'Éphèse, par exemple, ou à celle de Rome, appelée *collecta* par saint Pierre. Les versets 4-7 de la II^e Épître se prêteraient à cette interprétation; aussi de graves commentateurs ont pris *electa* pour un qualificatif, et *Domina*, équivalent du mot syriaque *Martha*, pour le nom de la personne à qui écrit saint Jean. (L. Bacuez.)